

Association de Gestion de la Maison d'Accueil Hospitalière « Le Figuier »



Compte rendu de la réunion de planning du 6 janvier 2022

Présents : Caroline, Christiane, Françoise, Frédérique, Joëlle B, Joëlle M, Marie-Françoise, Pierrette et Thérèse.

Excusées : Amina, Dominique, Ghislaine, Martine, Michel, Paul et Virginie.

Planning

Le planning est réalisé pour 5 semaines soit pour la période du 10 janvier au 13 février 2022.

Martine nous souhaite une belle année et nous reviendra certainement en mars prochain.

Dominique et Michel nous souhaite également une bonne année.

Quelques informations sur la gestion de la maison

Plusieurs accompagnants

En cas de pluralité d'accompagnants adultes d'un enfant et sous réserve qu'ils soient les parents, grands-parents ou frère et sœur indépendant fiscalement, il doit être **impérativement** être demandé les AI de l'ensemble du foyer, la carte SS et de mutuelle et une pièce d'identité pour chacun d'entre eux.

En outre, le fait de ne pas être imposable ne sous-entend en rien le tarif qui sera appliqué au Figuier. Seuls le ou les revenus fiscaux de référence, la composition de la famille et le régime social détermine le tarif qui sera appliqué. Attention donc à ne pas annoncer un tarif au téléphone sans avoir en mains le ou les AI.

Absence de carte vitale

Lors d'une arrivée nous pouvons être confronté à l'absence temporaire de carte vitale. Nous saisissons toutefois la fiche famille en indiquant comme n° le sexe, l'année et le mois de naissance sous la forme par exemple :1 85 02.

Il faut néanmoins pour le bénévole qui enregistre la fiche famille suivre l'enregistrement de cette carte vitale afin de compléter la fiche de l'entier numéro.

33 rectifications sont à faire pour les fiches saisies entre juillet et décembre 2021.

Résidents pour un enfant en surpoids

Il a été convenu avec l'infirmière de ce service que nous accepterions le ou les parents avec l'enfant pour ces consultations. La durée sera de 1 ou 2 jours maximum. Aussi, si vous avez une demande de réservation pour une ou deux journées il faut se faire préciser quel est le service du CHU qui les envoie. Pour info le nom de l'infirmière est Valérie Cognée (infirmière coordinatrice **Expérimentation Obépédia**).

Si tel est le cas OK si non pas dérogation : séjour minimum de 3 jours.

Tarifs 2022

Pour information les tarifs qui sont à appliquer depuis le 1^{er} janvier 2022 sont :

- T1 et T5 8,50 €
- T2 17,00 €
- T3 25,50 €
- T4 34,00 €.

L'outil informatique sera mis à jour le 12 janvier, il ne faut donc pas vous inquiéter de ne pas voir les séjours encaissés non facturés.

Demande de linge supplémentaire

Pendant la période d'hiver les couvertures ne sont pas disponibles. Merci de ne pas donner les dessus de lit d'été comme couverture en cas de demande.

Tout équipement supplémentaire donné (*oreiller, serviettes etc.*) doit être noté sur l'état des lieux. Pour info toutes nos grandes serviettes ont disparu.

Notre linge et l'Arceau

Malgré le comptage des erreurs lors de la réception sont constatées.

Il a donc été mis en place un sac pour chaque type de linge avec un comptage sur chaque étiquette qui doit être agrafée sur le sac avec la date de remise soit la date du mercredi.

Si les sacs n'ont pas été préparés le mardi matin, il faudra pour les bénévoles qui assureront les mardis soir, faire un second comptage après Fidélyls et placer une étiquette sur chaque sac avec les mentions précitées (*les étiquettes sont dans le tiroir linge*).

Une fois les sacs préparés ne jamais rajouter de linge et s'il y a lieu le mettre dans de nouveaux sacs qui partiront la semaine suivante.

Volets roulants

Les volets roulants ont été installés au 1^{er} étage et au RDC sauf pour la cuisine où une erreur de dimension a été observée.

Pour ces fenêtres équipées ne pas tenter de fermer aussi les volets bois : ce n'est pas compatible. Il faut également lors de l'installation des résidents dans les chambres C1 PMR, C1 Rouge et C1 Bleue les informer de l'existence de ces volets (*bouton à l'entrée de la chambre*).

En cette période d'hiver lorsque les chambre sont inoccupées laisser les volets fermés, petite économie d'énergie toujours bonne à prendre.

En cas de pluie

Sur le tableau dans le bureau d'accueil une feuille est à votre disposition afin d'y noter en cas de pluie l'emplacement des fuites constatées. Depuis le 13 juillet seul mon nom y figure. Pour info je vous rappelle les endroits à vérifier :

- Ascenseur RDC
- Pointe de la véranda dans l'entrée (*goutte à goutte*)
- Au-dessus du porte-manteau
- Ascenseur au 2^{ème} étage (*côté gauche en sortant*)
- Dans le bureau d'accueil
 - Près du meuble des classeurs archives (*derrière la porte*)
 - Coin de la fenêtre en face le bureau.

Après discussion un tableau reprenant tous ces points sera fait et affiché.

Ce tableau est primordial pour la suite de la procédure. Merci à vous d'y penser.

Police Nationale

Le Délégué Général de la Fédération nous demande de lui indiquer la présence d'un parent faisant partie de la police nationale. Merci donc de me prévenir si vous accueillez un résident relevant de ce corps de métier.

Cas contact au coronavirus

Nous devons être extrêmement vigilants sur ce sujet et respecter ou faire respecter les règles en vigueur. En aucun la Maison d'Accueil Hospitalière ne peut servir de lieu d'isolement ou de confinement.

AFELT

Thérèse nous informe que le CHU a de nouveau interdit les animations dans les services. La réunion prévue entre les différents acteurs se fera en visio.

Prochaine réunion le jeudi 10 février 2022 à 14h30 au Figuier.